



# Bulletin municipal

- La Mairie de Saint-Remèze vous informe -

## L'ÉDITORIAL DU MAIRE



Le vendredi 15 juillet 2016 restera une date importante pour le village de Saint-Remèze. Comme vous le savez, la société organisatrice du Tour de France 2016 a choisi notre belle Ardèche et donc notre territoire pour organiser une étape 100% ardéchoise.

Mais la journée ne se limitera pas au passage du peloton, puisque c'est un « contre la montre individuel » qui traversera notre commune tout au long de la journée. Dans l'ordre inversé du classement général, (le dernier partant en premier), c'est autour de 16h30 que le maillot jaune déboulera de la RD4 pour s'engouffrer « rue de la Bascule », virer à droite « avenue Maréchal Leclerc », passer devant le bâtiment Mairie pour pédaler bien vite vers le « serre de Tourre », puis le Pont d'arc et remonter enfin vers le sommet du Razal avec une arrivée devant la Caverne du Pont d'Arc.

Bien évidemment, ce sera « jour de fête » sur notre commune et même si ce sera aussi un sacré bazar (fermeture des routes à 5 heures du matin, sauf route de Gras), le village va connaître un pic de population jamais égalé.

La municipalité et les services municipaux mettront en œuvre ce qu'il est possible de faire (parkings, location de sanitaires, barrières, rubalise, poubelles) mais l'implication de la population s'avérera nécessaire pour une parfaite réussite de l'évènement diffusé dans + de 100 pays.

Libérer les stationnements et remiser les voitures au garage ou au parking P1, enfermer ou attacher les chiens, ne pas hésiter à renseigner les nombreux spectateurs, décorer aux couleurs (jaune, vert, blanc,...) du Tour et s'armer d'un peu de patience ! Il a fallu un peu + de 100 ans pour que notre commune soit sur le devant de la scène sur cette épreuve.

Didier BOULLE

## FLEURISSEMENT DU VILLAGE



Une première tranche de fleurissement a été réalisée au printemps en particulier près de l'école et dans les ruelles autour de l'église, pour rendre notre village encore plus accueillant. Il est demandé aux riverains concernés d'arroser si possible ces plantes pendant l'été pour leur permettre de prendre racine et de se développer correctement.

Le massif à l'entrée est du village a été refait par l'entreprise Braize de Pierrelatte et un nouveau a été aménagé aux côtés du monument aux morts. Plusieurs balconnières ont repris place le long de la D4 et autour des pompes fraîchement repeintes par le service technique municipal.



## INTERVENTION SUR L'HORLOGE DU CLOCHER

A nouveau la petite cloche de l'église retentit pour les heures quotidiennes et les quatre horloges fonctionnent en même temps. Depuis plusieurs années son fonctionnement est lié aux interventions répétées d'Alain Barret. La municipalité a fait appel à la société Bodet, première entreprise française d'horlogerie d'édifice, pour l'électrification (électro-tintement) de la sonnerie et la restauration de l'horlogerie. La fourniture (pour un coût de 4000 Euros HT) et le montage ont pris toute une journée avec de nombreux essais jusqu'à tard dans la soirée. Le travail a pu se faire avec l'aide du Service technique communal qui a changé une poutre de soutien et a mis en place des poutrelles métalliques pour recevoir le mécanisme de renvoi aux quatre cadrans. La cloche sonnera les heures (2 fois) de 7 à 22 h.



## TRAVAUX



Chemin du champ de Lierre: Construction d'un ouvrage pour canaliser et dévier les eaux de ruissellement



Réaménagement de la zone de tri au Touroulet, celle-ci étant devenu impraticable



Route des Gorges : création d'un bas-côté



Grotte de la Madeleine : réaménagement complet de la boutique qui permettra un espace de vente plus spacieux (travaux réalisés par la menuiserie Christophe Jaquin à Saint Remèze.).





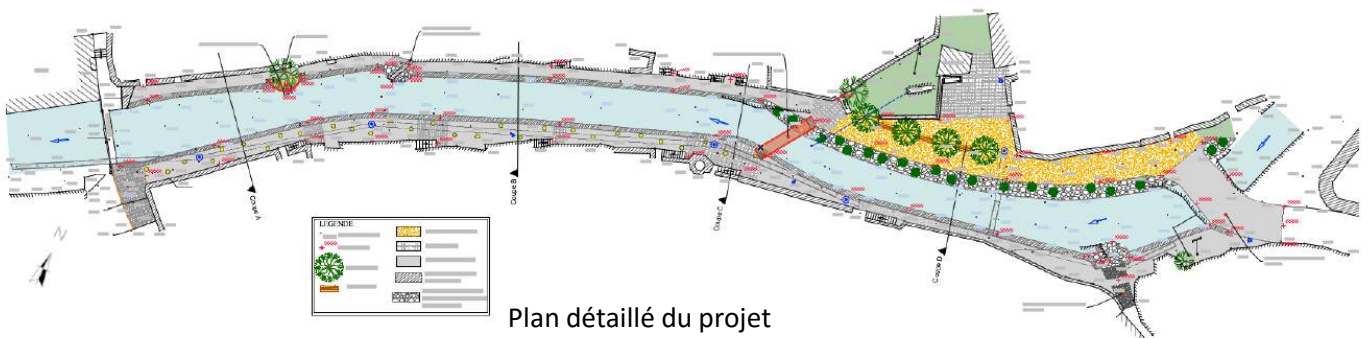
## RÉHABILITATION DU RUISSEAU DES FONTS



Etat actuel



Aquarelle paysagère



Le patrimoine communal nécessite d'être entretenu, consolidé, valorisé. Ces actions nécessitent encore plus d'effort, lorsque ce patrimoine est réellement remarquable. C'est bien évidemment le cas du ruisseau des Fonts qui traverse le village et poursuit sa course vers l'Ouest en direction des « Tunes » et de la célèbre cascade intermittente de la « Pisse vieille » (85 mètres), puis rejoint le ruisseau du Tiourre, affluent de l'Ardèche.

La Municipalité s'est engagée dans un programme de réhabilitation et de mise en valeur de ce cours d'eau et de ses berges. Les crues successives et un défaut d'entretien ont contribué à engraver le lit, détruire berges et cheminements et de fait, dévaloriser le patrimoine du lieu, qui reste un des plus intéressants du village. Murets en pierres sèches, systèmes d'irrigation et de puisage, calade, pompette et bien sur, le lavoir communal du village.

L'avant-projet préparé par l'architecte-paysagiste Jean-Marc VIOT (Le Pouzin) est maintenant terminé et a été présenté aux riverains (45 présents) le mardi 7 juin dernier. Tour à tour, les élus et l'architecte ont détaillé les choix proposés pour rendre sa fonctionnalité au ruisseau, faciliter les cheminements piétons, permettre les accès aux jardins, installer une passerelle paysagère et remettre le lavoir en eau.

La consultation des entreprises va maintenant pouvoir commencer, pour un démarrage des travaux à l'automne. Plusieurs demandes de subventions ont d'ores et déjà été déposées auprès de la Communauté de Communes (12 500 € obtenus), du Syndicat Départemental d'Energies (à l'instruction), du Député Pascal TERRASSE dans le cadre de l'enveloppe Parlementaire.

L'essentiel de ce chantier se déroulera sur le linéaire de la « Pompette » au lavoir, mais d'autres tranches de travaux sont à envisager.



## PASSAGE DU TOUR DE FRANCE : CONTRE LA MONTRE BOUG SAINT ANDÉOL—LA CAVERNE DU PONT D'ARC

### Animations

De nombreuses animations et stands sont prévus sur l'ensemble du village, et ce, tout au long de la journée : marché des producteurs, structure gonflable toboggan, buvette et écran géant à la place de l'école, promenades en calèche.

En début de matinée arrêt de « l'étape du cœur » Mécénat Chirurgie Cardiaque, un peloton d'une vingtaine de personnalités empruntera le parcours du contre la montre. France Télévision sera le relais de ce peloton, afin de permettre à MCC de s'adresser au public.

Un stand de la police nationale sera présent place de la Mairie.

Des fresques réalisées par l'association Patrimoine Environnement, ainsi que par les trufficulteurs de l'Ardèche seront présentes au niveau de la sortie du village vers les Gorges et du carrefour de Bidon.

Le stade sera transformé en hélicoptère (Suivi course et transport VIP).

Installation d'une boutique officielle du tour Rue de la batteuse (Vente de produits dérivés).

Installation place de la mairie COFFE TRUCK Senseo partenaire officiel du tour de France : animations proposées : Photo call – Roue des cadeaux – Dégustation de café.

Accueil des élus du département : Installation d'un chapiteau dans le parc de la chapelle Sainte-Anne.

### Venir et repartir de Saint-Remèze

Rappel du trajet de la course : RD4 de Bourg Saint Andéol à Saint Remèze - Rue de la bascule – Avenue du Général Leclerc – Place de la Mairie – Musée de la Lavande – Serre de Tourre – Vallon—la Caverne.

La route des Gorges sera fermée au niveau du Serre de Tourre à partir de minuit.

Du 14 Juillet à 20h au 15 Juillet 20h interdiction de circuler sur La RD4 depuis la route de Patroux, de la Stèle à la Caverne du Pont d'Arc (Installation des structures de l'arrivée, circulation des directeurs de courses qui retournent sur Bourg Saint Andéol et démontage des structures après la course).

Le 15 juillet de 5h à 7h30 la circulation sur le trajet de la course sera autorisée aux détenteurs d'un bracelet nominatif (bracelet délivré sur demande motivée).

Le 15 Juillet de 7h30 à 18h la circulation sur le trajet de la course sera interdite à tout véhicule.

La RD 462 (de la RD 4 au Mas de Gras) ainsi que la RD 201 (de la RD 4 à Marzal) seront interdites à la circulation (routes stratégiques pour les secours) .

La RD 362 (route de Gras) restera ouverte à la circulation

Depuis le Mas de Gras il sera possible d'accéder aux villages de Rimouren et de Gras.

Pour quitter Saint Remèze, il faudra emprunter la RD 362 jusqu'au Mas de Gras et continuer sur la RD 262 vers Saint Montant en passant par la Sainte Beume.

### Circulation dans le village

La circulation des véhicules à moteur sera quasiment impossible tout au long de la journée.

Des bénévoles et des agents municipaux seront équipés de tee-shirt « Accueil – Technique » afin de renseigner le public.

La gendarmerie gèrera les intersections au niveau des routes.

Le parking du centre de secours sera préservé de tout stationnement, des barrières seront installées pour en condamner l'accès.



La station essence sera fermée coté RD 4 et ouverte coté route de Gras. (Il sera possible de faire le plein et de faire demi-tour pour repartir vers Larnas).

Coupure de la RD 4 devant le Clos de l'Abbé Dubois (matérialisation du virage vers la Rue de la Bascule).

### **Stationnement**

Rappel: sur le circuit le stationnement est interdit, la gendarmerie fera procéder à l'enlèvement des véhicules contrevenant.

Dans le village le stationnement des véhicules sera interdit :

- Place du Porgie et ses annexes
- Place du Château
- Place de l'Eglise
- Rue de la Poste
- Place de la Mairie
- Rue st André
- Rue du Barry

Un arrêté de stationnement apportera les précisions nécessaires.

Des emplacements vont être aménagés pour les véhicules des habitants du village : terrain en face l'épicerie et celui en face de la station. D'autres seront mis à dispositions en fonction des besoins.

Nota : Le parking de l'épicerie sera réservé aux exposants du marché des producteurs.

### **Parkings pour les extérieurs**

Accès depuis la RD 4 :

- Au carrefour de Bidon (capacité 100 véhicules).
- Derrière le camping carrefour de l'Ardèche (capacité 520 véhicules).
- La Forêt des Jeux : terrain pour camping-car (capacité 200 véhicules).
- Autour du local technique du Touroulet (capacité 250 véhicules).

Accès depuis la RD 362 :

- A côté de la cave coopérative (capacité 320 véhicules).
- A côté de la croix de Briange (capacité 200 véhicules).
- Au niveau du Hameau des Helly (capacité 400 véhicules).

Accès depuis la RD 290 (Route des Gorges):

- Musée de la lavande (capacité 400 véhicules).

Nota : Tous les parkings seront fléchés.

### **Toilettes - Poubelles**

Les toilettes de l'école, du centre de secours et du Touroulet seront ouvertes au public.

Installation de deux toilettes sèches en location Rue de la Batteuse.

Poubelles : tous les parkings seront équipés de conteneurs de tri, des sacs poubelles seront accrochés sur les barrières.

**Certaines informations présentées ci-dessus pourront évoluer d'ici le 15 juillet.**





## FÊTE 1900, DEUXIÈME ÉDITION



Grande réussite l'année dernière, la commune repart pour une seconde édition, les 23 et 24 juillet. Le temps de ces deux journées, La Fête 1900, avec le concours de la plupart des associations, redonnera vie au cœur de notre village pour le plus grand plaisir de tous. Le samedi après-midi, ce sera une démonstration de Boule Lyonnaise à l'ancienne, et en soirée vous pourrez danser au rythme de *Cabr'e Can* pour un grand bal Folk. Le dimanche, toutes les rues seront occupées toute la journée par des animations : marché, brocante, expositions, vieux métiers, avec orgue de barbarie et fanfare. Il y aura aussi des démonstrations de vieux vélos, des jeux de bois, un spectacle de marionnettes... Le temps fort sera le *Rallye des bécanes* en fin de matinée. En fin d'après-midi, le tour de chant de Gaëlle Marcherat et en soirée, un grand spectacle cabaret music-hall avec les *Frenchy Folie's*, dans la tradition de la Belle Epoque. Il est demandé de se costumer pour cette journée. Etre costumé, c'est vivre la fête plus intensément, d'en devenir véritablement l'un des acteurs. Vous pouvez encore vous investir dans l'organisation de cette manifestation, le nombre de bénévoles ne sera pas de trop, ou en participant au Rallye. Le détail des journées sera donné dans le programme que vous trouverez prochainement en mairie et chez les commerçants .



## AGENDA COLLECTIF : UNE PREMIÈRE EN ARDÈCHE

L'agenda collectif est un agenda partagé par toutes les associations et les collectivités de la Communauté de communes des gorges de l'Ardèche. Sa fonction est de réunir toute l'information sportive, culturelle, associative, communale et tous les marchés du territoire de la Communauté de commune. Sa vocation est d'être l'annonceur usuel des habitants du territoire.

La Communauté de communes des gorges de l'Ardèche a voté en juillet 2016 l'adoption de l'agenda collectif afin d'en munir toutes les associations et les institutions du territoire. L'agenda collectif est une création originale portée par une association locale, INEDIT films, pour les associations locales et les habitants. Une rencontre avec toutes les associations des 19 communes des gorges de l'Ardèche a eu lieu pour assurer sa mise en route.

Toutes les associations et les institutions de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche ont été dotées d'un identifiant personnel. Dorénavant, c'est chacune d'entre elles qui inscrit au jour le jour sa programmation dans l'agenda : événements, cours, stages, etc. Les annonces enregistrées sont instantanément visibles par le public.

Sur le territoire, l'agenda a vocation à devenir l'application que tout un chacun emploie au quotidien pour s'enquérir de ce qui se passe, trouver une activité, un match, un concert, une association. L'agenda doit être accessible sur tout support : Ordinateur, tablette et téléphone mobile. Le site internet est d'ors et déjà en ligne et l'application portable sera lancée d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2016.

Pour s'y connecter, [www.agendacollectif.com](http://www.agendacollectif.com) .

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### ► Paysage, Patrimoine et Environnement

L'association a terminé la plupart de ses sorties. Certaines ont connu un vif succès comme celles dans le Cirque d'Estre, à l'ermitage de Saint Montan, à Saint-Marcel d'Ardèche ou encore la Fête du pain à Micalin.

L'association envisage de diversifier ses activités. Elle proposera une Nuit des Etoiles en août, une course d'orientation « autrement » à l'automne, une nouvelle Journée Pierre sèche, sans oublier la Journée Espaces naturels au Cirque de Gaud début septembre et la castagnade le 21 octobre. Elle s'engage aussi dans un partenariat avec La Maison de l'Image pour la projection de films sur l'environnement. Son bulletin « la Feuille de Vigne » sortira très prochainement avec un article sur les chèvres.



Fête du pain à Micalin



➤ **ACTECO**

Après le succès du 1er marché des 4 saisons, 100% très local, organisé aux Hellys le 8 mai 2016, l'association Acteco participe au marché du 15 juillet à St Remèze à l'occasion du passage du Tour de France. Le marché d'automne devrait se tenir à Larnas sous le nouveau marché couvert. Inédit : l'association édite pour cette saison 2016 une carte du plateau présentant les adhérents et le patrimoine des 4 communes de St Remèze, Gras, Larnas et Bidon. Elle a été réalisée avec l'association patrimoine de St Remèze et avec le soutien des communes. Sortie imminente !

**ECOLE**



Classe verte à Gaud les 3 et 4 juin : atelier chauve-souris, oiseaux, forêt, land-art et faune de la rivière.



Intervention par deux fois des pompiers à l'école dans le cadre d'activités pédagogiques : apprentissage aux premiers secours, exercices de confinement et d'évacuation.



Des calculatrices scientifiques et le livre d'Alain Conus « Du Pont d'Arc à la Grotte Chauvet » ont été remis à six enfants dans le cadre de leur entrée au collège.



Dans le cadre de leur programme d'histoire, 39 élèves ont visité le Pont du Gard et son musée le 9 mai dernier.

La Mairie a investi 3500 Euros HT pour équiper les classes de CE2, CM1 et CM2 d'un tableau numérique qui sera fonctionnel dès la rentrée prochaine, ainsi que quatre ordinateurs portables qui viennent s'ajouter au parc informatique actuel.

Au cours des vacances d'été, des volants roulants seront installés dans la salle de classe du 1er étage pour un coût de 2400 Euros HT, afin d'améliorer le confort hiver/été pour les élèves.





## FÊTE DE LA MUSIQUE

Ce moment festif du 21 juin fut l'occasion d'inaugurer le podium acheté par la municipalité. En plus, comme pour célébrer l'arrivée de l'été, ce fut véritablement la première belle soirée de l'année. Plusieurs groupes devaient se produire : le trio composé de Jeanine, Lili et Sabine, le duo Loulou et Dudu, la chorale de Saint-Remèze, Lucie et Maud, l'étonnant Ulysse et « Tine et ses gars » qui assuraient les intermèdes. Une programmation variée, orchestrée par Evelyne devant un public nombreux et enthousiaste, qui chaque année nous révèle de nouveaux talents.



## ETAT CIVIL

### Naissances

- Stacy Paquet, fille de Johan Paquet et Mandy Reboul, née le 24 février 2016 à Montélimar.
- Agathe Robert, fille de Mathieu Robert et Nancy Arnaud, née le 16 mai 2016 à Bagnols sur Cèze .

### Décès

- Jean Pierre Doucet, décédé le 30 janvier 2016, à l'âge de 72 ans.
- Stéphane Vigne, décédé le 3 mai 2016 à l'âge de 39 ans.

### Mariages

- Agnès Jay et Nicolas Vialle, le 25 juin 2016.

## DIVERS

- La bibliothèque sera ouverte en juillet et août, les mercredis de 17h à 19h.
- Horaires des marchés :
  - ◆ Mardi de 17h à 20h
  - ◆ Dimanche matin
- Horaires du point Information (secrétariat du bâtiment Mairie) :
  - ◆ Du lundi au dimanche de 9h à 12h
  - ◆ Les après-midi de 16h à 18h sauf le dimanche
  - ◆ Le mardi après-midi de 17h à 19h

Site Internet : <http://www.saint-remeze.com>



Mairie de Saint-Remèze



Imprimé sur papier recyclé